



Date de génération de ce justificatif : 30/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

PALALA – Constitution de société

Référence : L020956

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 25 août 2023 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

PALALA. Avis de constitution. Aux termes d'un acte sous seing privé signé le 16 août 2023, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION : PALALA. FORME : Société par Actions Simplifiée. SIÈGE : 6 rue du Suet – 35780 LA RICHARDAIS. OBJET : l'achat de tous immeubles et terrains, titres de sociétés immobilières, en vue de leur revente et afin d'y établir des constructions nouvelles ou d'améliorer des constructions existantes ; les prestations d'étude et de conseil dans tous les domaines d'activités liés à cet objet ; toutes les opérations compatibles avec cet objet. DURÉE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la Société au RCS. CAPITAL : 1.400,00 € constitué d'apports en numéraire. PRÉSIDENT : Madame Marie-Hélène Madeleine MULLER épouse THIÉNOT, demeurant à SAINT MALO (35400) 13 avenue Fuentès. DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Olivier THIÉNOT, demeurant à SAINT MALO (35400) 13 avenue Fuentès. CESSIION DE PARTS : soumise à agrément, sauf celles au profit des descendants des associés fondateurs. Immatriculation de la Société : RCS de SAINT MALO. Pour avis.

[Consulter cette annonce en ligne](#)